

Brignais, le 28 janvier 2022

**Nombre de conseillers en
exercice : 37**

Présents : 36
Votants : 36
Abstentions : 0
Contre : 0
Pour : 36

Objet :

**Aménagement des espaces
publics et de la voirie dans le
cadre de l'orientation
d'aménagement programmée
Bellevue/Doumer et de la
poursuite de la création de la
Rue Lesignano à Chaponost –
Convention de maîtrise
d'Ouvrage unique :
autorisation de signature.**

**Communauté de Communes de
la Vallée du Garon**

Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier
69530 Brignais

Tél. 04 72 31 78 72
contact@cc-valleedugaron.fr

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-deux

Le : 25 janvier

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Brignais, sous la présidence de Madame Françoise GAUQUELIN, Présidente

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 18 janvier 2022

PRESENTS : MM. Jean-Luc BERARD, Serge BERARD, Mme Laurence BEUGRAS, Mme Agnès BERAL, MM. Guy BOISSERIN, Jean-Marc BUGNET, Mme Josiane CHAPUS, MM. Dominique CHARVOLIN, Damien COMBET, Mme Christiane CONSTANT, MM. Jérôme CROZET, Thierry DILLESEGER, Mmes Marie DECHESNE, Clémence DUCASTEL, MM. Ernest FRANCO, Pierre FOUILLAND, Pierre FRESSYNET, Mme Françoise GAUQUELIN, MM. Jean-Louis GERGAUD, Martial GILLE, Jean-Philippe GILLET, Mme Patricia GRANGE, Valérie GRILLON, Corinne JEANJEAN, MM. Erwan LE SAUX, Guillaume LEVEQUE, Mmes Christine MARCILLIERE, Pascale MILLOT, Audrey PLATARET, MM. Jean-François PERRAUD, Grégory NOWAK, Daniel SERANT, Mme Claire REBOUL, Céline ROTHEA, Anne-Claire ROUANET, Catherine STARON

ABSENTS : M. Lionel BRUNEL

SECRETAIRE : M. Martial GILLE

Pouvoirs :

Thierry DILLESEGER donne pouvoir à Mme Pascale MILLOT

Erwan LE SAUX donne pouvoir à Mme Anne-Claire ROUANET

Christine MARCILLIERE donne pouvoir à Agnès BERAL

DÉLIBÉRATION N°2022-13

Par convention du 9 mai 2016, la commune de Chaponost et la Communauté de communes de la Vallée du Garon (CCVG) ont confié à cette dernière la maîtrise d'ouvrage unique pour la réalisation de la nouvelle voie dite rue Lésignano. Cette opération n'était initialement pas phasée.

Le projet de la rue Lésignano n'est pas terminé à ce jour.

Par convention du 17 décembre 2020, la commune de Chaponost et la Communauté de communes de la Vallée du Garon (CCVG) ont confié à la commune de Chaponost la maîtrise d'ouvrage unique pour les études préalables aux travaux de réalisation de l'aménagement des espaces publics et de la voirie dans le cadre de l'OAP Bellevue- Doumer à Chaponost.

Les études de maîtrise d'œuvre sont en phase AVP, PRO.

Il reste à réaliser les éléments de mission DCE, ACT, VISA, DET et AOR.

L'Orientation d'Aménagement et de Programmation Bellevue Doumer inscrite au Plan Local d'Urbanisme sur Chaponost prévoit l'aménagement de ce secteur d'une superficie de 2,2 hectares, situé en plein cœur de Commune et délimité au sud par le parc du Boulard.

La rue Lésignano doit se raccorder sur la rue Chopard et le parking en sous-sol de l'opération du « Clos Pradel » accède par la rue Lésignano.

La CCVG et la Commune se sont accordées sur le fait que :

- la poursuite des études d'aménagement des espaces publics au droit de la première opération « le Clos Pradel », ainsi que les opérations de travaux qui en découlent
- et la poursuite des opérations de travaux de la rue Lésignano initialement prévu par convention de maîtrise d'ouvrage unique en mai 2016

Soient réalisées par le biais d'une opération commune et que la maîtrise d'ouvrage unique en soit confiée à la CCVG.

Ce souhait s'inscrit dans une démarche de cohérence globale, où les partis-pris d'aménagement reflètent une réflexion d'ensemble reprise dans les objectifs de l'OAP.

La réalisation des ouvrages de compétence « Commune », à savoir les espaces verts, le mobilier urbain (bancs et corbeilles) et l'assainissement seront mis en œuvre communément avec les ouvrages de compétences communautaires, voiries et modes doux..., ce qui met en évidence le caractère complémentaire et imbriqué des différents ouvrages.

Ce dispositif, en simplifiant les procédures, a permis d'optimiser la phase des études pour la mise en œuvre du programme des espaces publics et de requalification de la voirie - Il est proposé de reconduire une maîtrise d'ouvrage unique pour la poursuite de cette opération d'aménagement et le passage à la phase opérationnelle en intégrant les travaux de la rue Lésignano qui doivent se réaliser concomitamment et pour lesquelles.

Il s'agit donc de :

- transférer la maîtrise d'ouvrage unique de la convention du 17 décembre 2020 de la commune de Chaponost vers la CCVG pour la suite des missions de maîtrise d'œuvre et mettre en place pour la phase travaux la maîtrise d'ouvrage unique sur la phase travaux;
- de fusionner avec la convention de maîtrise d'ouvrage unique du 9 mai 2016 sur la création de la voie nouvelle dite "Lésignano" afin de préciser les montants et les phasages

Le conseil communautaire décide à l'unanimité des membres votants :

- d'approuver le projet de convention de maîtrise d'ouvrage unique tel que annexé au présent rapport;
- d'autoriser la signature par Madame la Présidente, ainsi que toutes les actes et pièces y afférents
- de dire que les crédits sont inscrits au budget

Extrait certifié conforme,

Signé le, 29/01/2022,
GAUQUELIN Françoise

